

Parlement jurassien

Question écrite

No: 3138

QUEL SOUTIEN AU MOUVEMENT DE LA JEUNESSE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ?

La manifestation pour le climat du 18 février dans les rues de nos villes a fait plaisir et nous a mis face à nos responsabilités envers les générations futures. Bravo aux jeunes qui ont bravé le froid en s'engageant pour l'avenir de la planète et pour leur avenir tout court. Au-delà des aspects pratiques de la manifestation, des sanctions à prendre ou des heures non excusées à noter, les politiques que nous sommes interpellés pour donner des réponses aux questions et slogans lancés par ce mouvement de jeunesse. Beaucoup d'idées émergent, des critiques aussi sur cette jeunesse qui manifeste mais prend l'avion à tout bout de champ, change de natel chaque année et j'en passe.

Des gestes simples au quotidien peuvent être envisagés comme la lutte contre le gaspillage : des matières premières, de l'alimentation, des textiles, de l'informatique. L'engagement des jeunes pour des nettoyages ou du bénévolat (des apprentis des écoles professionnelles pour les cafés réparations par exemple) ainsi que l'évaluation des voyages d'étude sous tous les aspects. De petites choses que chacun peut faire selon le principe de « chacun fait sa part ». Avant de mettre en place de bonnes habitudes, il faut d'abord en prendre conscience. La communication est importante et chaque Département a son rôle à jouer.

Qu'entend faire le Gouvernement (en incluant le Parlement car nous sommes tous concernés) pour accompagner les jeunes dans leur envie de changement ?

Nous remercions le Gouvernement pour sa réponse.

Delémont, le 30 janvier 2019

Pour le groupe PCSI :
Suzanne Maître-Schindelholz

